

## LE CERTIFICAT DE TRANSFERT DU BUREAU INTERNATIONAL DE CRÉDIT

La lettre personnelle de **Bernard BONCHANT**, directeur général du **Bureau International de Crédit**, mentionne l'établissement d'un ordre de transfert de fonds établi à votre nom pour un montant de 28 000 €.

En fait, cette promesse est le prétexte pour obtenir du consommateur le paiement d'une somme forfaitaire de 20 € afin de recevoir la « méthode des 10 recettes secrètes », « *méthode qui vous assure des revenus et des intérêts complémentaires, basée sur une étude qui a déjà été approuvée par la Commission des Investisseurs* ».

Le règlement de 20 € doit être retourné à une boîte postale dans l'État de New-York, adresse trop bien connue du **Réseau anti-arnaques** puisqu'elle centralise les réponses à des offres publicitaires aussi alléchantes que coûteuses.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, BP 15, 79340 Ménigoute (contact@arnaques-infos.org).

Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)

SIRET : 503 805 657 00015

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**